

CR Reunion cad'EAU du 29 Aout 2020

Président JB ALMELA

Secrétaire M SORIANO

Présents :

J B ALMELA – JC SCHAECHTER-F DEHLINGER-G TOUSSAN-Ph JARRY-C JOUANEAU-S SCHONERT-M SORIANO-Ch RENOU-AM MONET-Francine KOPP

Excusés:

D N'GUYEN -D OLIVIER- A BERSON-E SICARD

1. Approbation du CR de la réunion de l'AGO du 20/06/2020 et questions découlant.

une modification demandée suite à une erreur de lieu, mettre Taradeau au lieu de Vidauban.

Vote :

2 abstentions

10 Pour

0 Contre

Compte rendu adopté à la majorité

2. Réflexions sur la mise en place du nouveau conseil communautaire et du nouveau bureau communautaire de la DPVA (cf. CR du conseil communautaire du 16/07/2020)

Gérard : Le conseil communautaire a un nouveau bureau. Et distribue le trombinoscope des membres de ce bureau .

Monsieur STRAMBIO maire de Draguignan est le président du conseil communautaire.

Le bureau lui est composé de Maires et certains adjoints.

Le Conseil communautaire lui est composé d'élus, de personnalités et de représentants...

Concernant l'eau potable : l'examen du trombinoscope des membres du bureau, laisse à penser que 12 élus représentent les communes en DSP et 13 élus représentent les régies publiques.

Il est à noter que Christophe Carrière (est très proche du conflit d'intérêts car dans son activité professionnelle, il vendrait à Veolia est à Suez des équipements).

La loi Nôtre a évolué avec la loi de décembre 2019 qui en quelques sortes permet à DPVA de sous-traiter la gestion de l'eau aux Mairies.

Avec un contrat d'objectifs cela ressemble à une DSP.

Les communes qui sont en DSP ,elles , auront la possibilité en fin de contrat de rejoindre la régie communautaire.(ou pas ????)

Actuellement le principe des communes qui sont en régie communautaire avec DPVA. est l'équité quant au prix des services.

Dans tout DPVA le prix de l'eau, doit être le même pour tous, mais la date de migration des tarifs n'est pas claire.

Le lissage des prix pour toutes les communes en régie sera de rigueur mais cela ne concernera pas les DSP.

N'appartiendrait-il pas à DPVA de mutualiser le matériel ?

Philippe dit que pour donner une chance à la régie communautaire il faut vraiment une mutualisation pour montrer que les Régies Publiques font mieux et moins cher.

Pour cela les élus des communes en régie publiques doivent faire front pour défendre leurs idées

Constat : les élus de Draguignan ont du poids :

Sophie souligne que 3 des membres du bureau sont des adjoints de Strambio, des tous premiers rangs et ont de surcroît des fonctions importantes : DUFOUR Sophie : 3^{ème} adjointe, est à la gestion et la valorisation des déchets (monopole Pizzorno) ; PREMOSELLI Christine : 1^{ère} adjointe déléguée aux finances (le nerf de la guerre) ; PONTE Michel, conseiller municipal chargé de la prospective et de l'aménagement urbain.

Et cela pose le problème des influences, on constate que STRAMBIO tout comme CARRIERE soutiennent les DSP.

On se retrouve devant la configuration où DPVA pourrait choisir de donner la gestion de l'eau Communautaire en DSP (à VEOLIA-SUEZ ou SAUR).

Il faudra suivre les décisions éventuelles du tribunal administratif, nul doute que certaines mairies vont tenter des procédures.

Pour Jean Claude, malgré ce contexte on ne doit pas baisser les bras il y a un gros boulot à réaliser.

Pour Gérard, il faut relativiser car on fait partie de la **commission, qui est certes consultative, mais dans laquelle on pourra s'exprimer.**

L'action de cad'EAU doit être triple :

- surveiller ce qu'il se passe à DPVA
- comparer à nouveau le prix de l'eau sur des bases communes.**
- « éplucher » la loi Notre pour être armé.
- élargir notre champ d'action pour peser.
- s'organiser pour être le plus pointu possible, pour cela on pourrait s'appuyer sur des experts comme Gabriel AMARD.

Christian propose de se rapprocher de l'ingénieur ,responsable technique sur DPVA.

Pour François, les **décisions** sont de l'ordre du politique **plutôt que technique.**

Jean Claude annonce que Dani Olivier, fait un travail de recherche des dates de fin de contrat des DSP, et qu'il sera ainsi possible de cibler des communes et d'anticiper notre travail dans leur direction. Il s'agira de tenter de convaincre ces communes **en premier** de quitter la DSP pour rejoindre la Régie Communautaire.

Catherine dit que le sens de l'histoire tend vers le retour vers le bien commun, il faut établir un calendrier de priorités en fonction des dates de fin de contrat de DSP. A priori FLAYOSC puis SALERNES

3.Mise en place de la nouvelle CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux. Cf. CR du conseil communautaire du 23/07/2020).

François n'a pas d'information.

Gérard, lui, explique que dans la mandature précédente cette commission consultative était censée exister. Lors du 2° Conseil Communautaire dirigé par STRAMBIO (23/07)

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a été mise en place

7 élus y siégeront :

ALSTERS Karine (Flayosc) DSP

MARCY Valérie (La Motte) RP

GRAS Raymond (Montferrat) RP

CARRIERE Christophe (Sillans la cascade) DSP et responsable Eau et assainissement

DUFOUR Sophie (Draguignan) DSP

GONZALES Nathalie (Les Arcs) RP

MARIA Daniel (Callas) DSP

5 représentants des Associations

-OGADE (gare Draguignan)

-UFC que choisir

-CDD (Chambre de commerce)

-cad'EAU

-UMIH (union des métiers et industrie **hôtelière**)

Cad'eau doit désigner un membre pour la commission consultative.

Deux candidats se proposent : Gérard Toussan et Christian Renou.

Gérard se dit particulièrement intéressé. Ils vont y réfléchir, décision sera prise lors de la prochaine réunion.

4.Le point sur la surveillance des ressources en eau.

Transfert de la compétence de la gestion de l'eau de l'État aux Communautés. **Il** y a une enquête publique en cours jusqu'au 13 septembre 2020.

Une contribution va être rédigée et François va nous envoyer le lien afin que chacun puisse y répondre individuellement avec un argumentaire. Bien sûr ce transfert des compétences de l'État vers les communautés de communes se fait sans transfert des moyens. Dans cette consultation nationale, nous ferons donc **une proposition de modèle de** réponse au titre de l'association, et chacun pourra faire une réponse individuelle à partir de celui-ci. On échangera, en travaillant par mail, dans l'idée de faire transférer la compétence à DPVA. On pourrait alors avoir **une petite influence** sur ce sujet.

Gérard évoque l'évolution du dossier concernant la source La Canal cette source était délaissée... depuis que la population de Lorgues était trop importante. Elle n'apparaissait plus sur les plans et PLU, pourtant la source traverse toujours Lorgues, dans Lorgues elle est mélangée désormais aux eaux pluviales donc perdue.

Il y a des galeries souterraines, plusieurs experts sont venus les analyser : un spéléologue, un géographe, un ingénieur environnement... Une réunion d'information rendant les conclusions de leurs travaux, devrait avoir lieu le samedi 3 octobre 2020 dans la cour de l'Oasis à LORGUES.

Le Maire de Lorgues se dit intéressé par ce patrimoine...redécouvert....

François précise que le maire de Lorgues a voulu se présenter à la présidence du syndicat mixte de l'Argens et a été battu par Monsieur Brémond maire de Brignoles. **Les « magouilles » politiques de répartition des pouvoirs DPVA STRAMBIO-SMA ALLEMAGNA n'a pas fonctionné.** Il va donc y avoir des rancœurs et des tensions... à Suivre...

Je pense que cela n'est pas nécessaire car le CR est public et l'on pourrait porter plainte contre l'association pour diffamation....

Le préfet du Var a pris une décision forte pour l'entretien de l'Argens. **Communes et départements ont obligation d'entretien de l'Argens, les riverains n'ont plus rien à dire.**

5.Application de nos orientations pour 2020/2021, définies lors de l'AG du 20/06/2020.

Orientations 2020 -21 : il faut trouver des personnes ressources dans les communes où Cad' Eau n'est pas représentée.

Jean-Claude a essayé à Flayosc de contacter le président de Colibri mais en vain à ce jour.

Il faut trouver des ouvertures.

Cibler les communes, établir une stratégie, trouver des associations partenaires.

Il faut travailler à partir des dates d'échéance des contrats des DSP.

Il faudra se répartir les communes pour faire ce travail , lors de la prochaine réunion et lorsque nous aurons les dates d'échéance du contrat DSP que Dani Olivier va nous transmettre.

6.Soirée cinéma

Le samedi 24 octobre à 19h au cinéma la tomlette à Salernes

deux films : le chant de l'eau et Aquarella

il y aura à cette occasion une soupe concoctée par Jean-Claude.

Il pourrait à cette occasion y avoir un stand de cad'EAU et ADUES.

Il faudrait se procurer des affiches type A3. Le coût est de 17,10 €

Jean-Bernard, trésorier dit que c'est dans notre budget.

Gérard Toussan propose dans l'avenir de faire diffuser le film « Barrages ».

Sophie parle de « même la pluie ». Gérard de « l'affaire milagro ». La thématique est celle de la bataille locale pour l'eau.

Il faudrait penser à demander à Élise où elle en est de la confection de la banderole.

Marc propose lors de la journée mondiale de l'eau de créer un événement dans lequel Cad' Eau serait impliquée la date est le 22 mars 2021. Le projet est donc à construire.

7.Finances

Le solde financier de Cad Eau est positif +386,89 € au 20 juin 2020.

Plusieurs membres de l'Association ADUES ont proposé une augmentation de leurs cotisations et de reverser quelques euros à Cad'Eau, cela dépendra des décisions prises par ADUES, leur AG aura lieu le 27 septembre à Salernes. Marc est sollicité pour représenter cad'EAU.

Les demandes de subventions :

Il faut relancer les demandes de subventions en direction des Mairies (dont Les Arcs) **avant le 30/09.**

8. Questions diverses.

Marc va se charger de demander à l'insee un numero siret pour cad'EAU

9. Programmation de la prochaine réunion.

réunion cadeau le 3 octobre

François Dehlinger en sera le président. Le secrétaire sera désigné le jour même en fonction des présents.

Fin de réunion et partage convivial Auberge Espagnole comme à chacune de nos réunions.